

*Durée de la séance :*

Etaient présents :

M Vincent BELLARD	Proviseur
Mme Stéphanie JOUAN	Proviseur Adjoint
Mme Christine SARABI	DAF
Mme Najla HAWLY	Directrice Adjointe Libanaise
Mme Claire GILBERT	CPE
M Patrick Joseph	Coordonnateur régional MLF
Mme Ikkal FARES	Enseignante
Mme Mariame SASSINE	Enseignante
M Nabil EL HAGE	Surveillant
M Tony AJALTOUNY	ATOS
M Chawki KATRA	ATOS
M Chawkat HOUALLA	Président du comité des Parents
Mme Reina ABED	Membre du comité des parents
M Ahmad HUSSEINI	Membre du comité des parents
Mme Randa BAROUD	Membre du comité des parents
Mme Maya SALEH	Membre du comité des parents
M Albert MOUAWAD	Elève

Le quorum est atteint avec 17 membres présents. Monsieur le Proviseur déclare la séance ouverte et excuse Monsieur Roesch COCAC adjoint, M Mainguy, conseiller des français à l'étranger, M Jean Paul NEGREL Coordonnateur AEF Zone Moyen Orient, Mme Carole CRAMMER directrice de l'école primaire, Mme Daouk représentante du président. Il remercie les membres présents.

Le secrétariat du conseil est assuré par la secrétaire du Proviseur. L'ordre du jour est rappelé.

1. Approbation des PV des Conseils d'Etablissement du 1<sup>er</sup> avril 2015.
2. Bilan de l'année scolaire 2014-2015.
3. Pédagogie et orientation
  - Bilan des commissions de restauration et d'hygiène et sécurité
  - Bilan du conseil d'école
  - Bilan de la vie scolaire
  - Préparation de la rentrée scolaire 2015 (admissions - structure - mouvements des personnels - manuels scolaires –APO - modifications des horaires au secondaire - projets éducatifs - perspectives).
4. Règlement intérieur.
5. Point sur la climatisation, l'équipement informatique.
6. Questions diverses posées par le comité des parents.
  - Classes à double niveau à l'école primaire et maternelle
  - Délais de notification des éléments soumis au vote du CE concernant le règlement intérieur.
  - Critères d'attribution des prix d'excellence et d'honneur,

- Création d'un comité culturel dans lequel les parents participent avec l'école pour pouvoir proposer des activités culturelles
- Bilan des sanctions
- Conduite de session de travail dans lesquels tous les acteurs de la vie scolaire soient représentés pour qu'on puisse travailler de façon collégiale et s'entraider à trouver des solutions définitives à tous les problèmes auxquels fait face l'établissement.

## **I. APPROBATION DU PV DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 1<sup>er</sup> AVRIL 2015.**

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité par les membres présents au dernier Conseil d'Etablissement.

## **II. BILAN SUR L'ANNEE SCOLAIRE 2014-2015**

Monsieur le proviseur informe les présents de la procédure de réception et d'affichage des résultats du Baccalauréat 2015 au Lycée A de Lamartine. Les résultats des écrits seront affichés le 26 juin à 12h et les oraux les 29 et 30 juin.

Mme Jouan expose un rapide bilan sur divers points à l'ordre du jour :

- **Concours et actions pédagogiques d'ouverture culturelle**

A noter que la plupart des actions et résultats des concours ont été relayés sur le site de l'établissement.

- **Résultats des concours**

Les élèves accompagnés par leurs enseignants ont participé cette année encore à de nombreux concours, respectant ainsi la tradition d'engagement de l'établissement dans une dynamique dépassant le simple cadre du lycée. Même si tous nos élèves n'ont pas gagné, l'essentiel reste l'esprit qui accompagne cette participation. Il s'agit également de donner du sens à ces concours, en affirmant le lien avec les programmes d'enseignement.

Cette année nos élèves se sont encore particulièrement distingués notamment en remportant le premier prix dans la catégorie 4<sup>ème</sup> du concours MLF « Dis-moi le monde ». Le cabinet de curiosités a remporté de nombreux suffrages et une cérémonie de remise des prix a eu lieu en présence du DG de la Mlf début juin. Les élèves ont à cette occasion reçu un chèque qui leur permettra d'enrichir le CDI avec des ouvrages de leur choix et leur travail sera également présenté lors du prochain salon du livre.

Nos élèves ont également été lauréats dans les concours « Questions pour jeunes champions », dictée en langue arabe, Castor informatique (deux premiers prix du Liban).

- **Sorties et voyages**

	Sorties	Intervenants	Manifestations	Voyages
2008 - 2009	20	15	8	0
2009 - 2010	50	9	7	1
2010 - 2011	65	21	5	2
2011 - 2012	62	12	5	3
2012-2013	47	6	3	7
2013-2014	25	7	3	6
2014-2015	38	6	3	4

- . Voyage en Espagne des élèves de 2<sup>nde</sup>
- . Participation aux Jeux internationaux de la Jeunesse à Autrans
- . Participation aux jeux du Golfe
- . Voyage d'intégration des élèves de 1<sup>ère</sup> ES
- . Voyage en Italie des élèves de 2<sup>nde</sup> et de 1<sup>ère</sup>

- **Propositions rentrée 2015**

- Voyage en France pour les élèves de 4<sup>èmes</sup> si possibilité d'accompagnateurs et les 5<sup>èmes</sup>
- Voyage en Espagne pour les élèves de 2<sup>nde</sup>

Les voyages doivent faire l'objet d'une nouvelle procédure ainsi que d'une restitution pédagogique nouvelle, ces deux points seront présentés à la rentrée prochaine.

- **Actions pédagogiques**

De nombreuses actions pédagogiques ont encore une fois été mises en œuvre au lycée Lamartine. On peut citer, entre autres :

- L'ensemble des actions menées dans le cadre du salon du livre de Beyrouth : atelier d'écriture, radio, concours « Dis-moi le monde », conférences, prix littéraire etc.
- Ateliers d'écriture avec la participation de Mme Charlemagne (4<sup>ème</sup> et 2<sup>nde</sup>)
- Formation aux gestes de premier secours (Croix rouge) pour le niveau 4<sup>ème</sup>
- Semaine de la solidarité
- Formation à la sécurité routière

Mme Abed présente un projet pédagogique qui pourra servir au prochain salon du livre 2015-2016. Elle prévoit faire venir des écrivains francophones qui résident au Liban, au Lycée Lamartine pour animer des activités et faire un partage, voire un échange avec les élèves de 3<sup>ème</sup> du Lycée A de Lamartine. Mme Abed pilotera ce projet avec deux autres membres du comité des parents (au niveau de l'organisation et du financement). Le but de ce projet est de combler les lacunes chez les élèves et de retravailler sur des compétences non acquises.

L'équipe de direction remercie Mme Abed pour ce projet et souhaite que cela s'inscrive dans un objectif d'enrichissement de la culture chez les élèves.

Mme Jouan suggère avoir un moment d'échange avec les membres pour mieux cerner les sujets et aller dans une logique de travail de groupe. Elle souhaite recevoir les informations de Mme Abed au début du mois de septembre.

### III. PEDAGOGIE ET ORIENTATION

La proviseure Adjointe fait un point au niveau de la pédagogie et de l'orientation :

- **L'accompagnement des élèves en difficulté : aide personnalisée méthodologique en 3<sup>ème</sup>** :

Dispositif de soutien en mathématiques et français proposé le samedi matin dès le 2<sup>nd</sup>e trimestre, concernant près d'une trentaine d'élèves et ayant donné toute satisfaction. Dispositif reconduit à la rentrée prochaine.

- **Mise en place du groupe de suivi réussite éducative**

Ce groupe a pour vocation à prendre en charge le suivi d'élèves à besoins particuliers, se singularisant :

- soit par un comportement inadapté dont il faut identifier les causes et travailler en lien avec des intervenants extérieurs (médicaux, sociaux)
- soit par des résultats scolaires alarmants nécessitant l'élaboration de stratégies de remédiations et/ou de réorientation en amont des échéances structurelles

Ce groupe s'est réuni quatre fois dans l'année et un bilan est prévu fin juin. Un suivi régulier de rencontres avec les familles et les PP autour des élèves à besoin particulier a été mis en place sur l'ensemble de l'année scolaire.

Une quarantaine d'élèves sur l'ensemble du collège ont été repéré au 1<sup>er</sup> trimestre. Sur ce nombre, une dizaine se sont vus proposés des aménagements pédagogiques, en lien avec les enseignants, la psychologue scolaire et les familles.

Ce travail suivi a permis :

- de faciliter la réorientation d'élèves en très grande difficulté
- de permettre une prise en charge plus efficiente pour les élèves maintenus dans le système du double-cursus
- de travailler en amont sur la notion et l'acceptation du redoublement

Le cahier de classe, également mis en place, s'avère en ce sens être un outil extrêmement important qu'il convient d'utiliser systématiquement.

- **Enseignements d'exploration - LS/MPS** :

L'organisation des enseignements, sous forme d'ateliers thématiques alternant la dimension littéraire et la dimension scientifique a été mise en place. Cette organisation n'a pas donné toute satisfaction dans la mesure où elle implique une organisation en barrette limitant l'accès aux salles ressources par groupe (CDI, salle informatique).

Une nouvelle organisation, davantage axée sur un fonctionnement par classe sera mise en place en 2015-2016.

- **Renforcement de la liaison CM2- 6<sup>ème</sup>** autour de la validation des compétences du socle, d'un dialogue inter-degré (directrice primaire et PA secondaire) avec les familles et de la mise en place de PPRE passerelles efficaces dès la rentrée (5 PPRE Passerelle d'ores et déjà validés).

- **Une priorité : le français au cœur des apprentissages** (cf CE précédent)

Stage « tous professeurs de français » concernant toutes les disciplines réalisé en février.

M le Proviseur fait un rappel de la certification Cambridge au niveau B1, B2 et C1, en notant que ce système sera maintenu pour l'an prochain avec un ajout : la certification de l'Italien, géré par Mme Christina FOTTI.

Mme Baroud et M Mouawad souhaitent intégrer le système SAT dans le programme des élèves de terminales ; Mme Hawly répond que cela nécessite un professeur accrédité qui pourra former les

élèves et ceci suppose un budget important. M Mouawad propose que les élèves qui souhaitent le faire payent eux-mêmes les frais nécessaires pour le passage de cet examen.

En ce qui concerne le brassage des classes, Mme Gilbert note qu'il est fait sur des critères bien définis, et qu'il n'y aura pas de changement en début d'année.

M le Proviseur précise que l'objectif est de faire l'équilibre dans les classes entre élèves faibles, élèves moyens et élèves brillants. Il note qu'une étude pointilleuse a été faite pour l'année 2015-2016.

- **Bilan d'orientation** : (document en annexe 1)

M le Proviseur fait une lecture rapide du document en notant quelques points essentiels :

- Forum des universités Libanaises au Lycée
- Outils Agora : site dédié aux étudiants et lycéens du Liban
- Le salon de l'orientation post-bac à l'ESA de Beyrouth

Le Proviseur remercie Mme Jouan porteuse du projet du salon du livre, c'est un projet qui nécessite un énorme budget soutenu par la Mission Laïque Française, l'AEFE et les établissements.

Concernant l'orientation : situation post bac après le premier tour d'acceptation : 25 élèves admis en France dont 2 en école d'ingénieurs, 22 en universités (10 en médecine, 5 svt pc, 3 STaps, 4 en gestion droit, sciences po) et 1 en IUT répartis sur 9 villes françaises.

Mme Gharib soulève la question de passage des élèves du lycée à la faculté de médecine à l'USJ.

Mme Hawly explique que la direction de cette université privilégie les élèves qui viennent des établissements catholiques.

Mme Gharib ajoute que les élèves du lycée trouvent une difficulté à réussir l'examen de passage à la faculté de médecine de l'USJ. Mme Hawly répond que c'est normal, les élèves de tous les établissements scolaires ont besoin d'une formation à l'USJ pour le passage du concours à la faculté de médecine.

Mme Fares souligne l'avis de Mme Hawly concernant les formations et note que la difficulté de nos élèves au concours apparaît au niveau de la culture générale.

M le Proviseur ajoute que l'établissement n'a pas la main sur ces sujets.

- **Bilan des commissions CHS et restauration** (documents joints en annexe 2)

M Le Proviseur rappelle des divers points traités dans les deux commissions :

- Commission hygiène et sécurité
- Commission restauration

Mme ABED soulève la question de parking des cinq places réservées pour de grandes jeeps noires devant le lycée. Mme Hawly répond qu'elle vérifiera le sujet avec les gendarmes pour régler le problème.

- **Bilan du Conseil d'école**

Le conseil a eu lieu le jeudi 17 juin 2015, initialement prévu le 11, il a été déplacé d'une semaine suite au deuil qui a frappé monsieur Parmentier.

L'ordre du jour portait sur le bilan de l'année écoulée et les propositions pour l'année scolaire 2015-2016 et deux points ajoutés par les parents (qualité des photocopies données aux élèves lors des contrôles en sciences ou en géographie et possibilité pour les élèves de faire, de manière spontanée à la maison, des recherches sur internet afin d'en faire un compte-rendu aux élèves de leur classe).

Le compte-rendu exhaustif sera mis en ligne sur le site du lycée et affiché à l'extérieur.

-Le bilan de l'année écoulée est positif, les parents ont beaucoup apprécié les initiatives mises en place, la classe poney, le voyage en France et la journée portes-ouvertes. La chorale a remporté un grand succès.

La directrice a fait un bilan de l'avancée du projet d'école et a présenté la charte de vie scolaire établie en concertation entre tous les « usagers » (élèves, parents, aides jardinières, enseignants, femmes de ménage et directrice). La remise des livrets s'est faite de façon individuelle le vendredi 19 juin de 12h à 14h dans chaque classe, ce qui a été l'occasion de rappeler à chaque famille que l'année scolaire se termine le 25 juin.

-En ce qui concerne l'année scolaire 2015-2016, l'école profitera de la présence à plein temps de Mira Hachem psychologue. Cette dernière a présenté sa fonction et les interventions qu'elle assure auprès des élèves, des enseignantes et des parents et le lien qu'elle fait avec les professionnels extérieurs.

Les voyages scolaires devraient être reconduits, les parents interrogés ayant majoritairement répondu OUI. La classe de neige sera avancée d'une semaine et ne pourra avoir lieu que si une infirmière l'accompagne.

Une demande des parents de faire plus découvrir le Liban aux élèves nous amène à proposer une classe transplantée aux élèves de CE2 dans la réserve naturelle du Chouf, pour une durée de 3 jours et 2 nuits.

La présentation de la structure de l'école et l'installation de deux cours doubles en maternelle (PS/MS et MS/GS) et de trois CE1/CE2 en élémentaire a suscité une forte désapprobation de la part des représentants de parents d'élèves.

Monsieur Parmentier IEN de la zone Proche –Orient, et la directrice ont expliqué l'aspect positif pour le développement des savoirs faire et des savoirs être des élèves, et ont rassuré les parents sur le fonctionnement de ces classes qui, bien qu'inconnues dans les écoles libanaises, sont fréquentes en France et dans d'autres pays. Cette structure correspond à un choix pédagogique cohérent avec l'acquisition des compétences du socle commun de connaissances et de culture, et l'idée de parcours individualisé. Monsieur Houalla a souhaité en fin de conseil que le refus des cours doubles par les parents soit acté.

### **Bilan Vie scolaire**

Mme Gilbert développe quatre points essentiels :

1. Responsabilisation des élèves (lycéens-collégiens): laisser les élèves se prendre en charge dans les projets, les rendre autonomes, les responsabiliser au niveau du comportement...
2. Développer l'appartenance à une communauté : se découvrir à l'extérieur, partager des activités et des moments ailleurs ..., débat sur la laïcité, intercvi Liban – Jordanie... (consulter le site du Lycée)
3. Formation en interne (élèves-adultes) : sensibiliser à la sécurité routière, formation à la gestion des conflits au milieu scolaire...
4. Un travail d'encadrement, d'organisation et de valorisation de l'équipe des surveillants.

M Le Proviseur présente l'article fait par M le directeur général de la Mission Laïque Française à propos de la fête de promotion des élèves du Lycée A de Lamartine qui a été remarquée et très festive.

Mme Baroud soulève la question de médiation, est-ce qu'elle sera faite l'année prochaine en 5<sup>ème</sup> ?

M Le Proviseur répond qu'il y aura la même organisation pour les élèves de 5<sup>ème</sup> avec des médiateurs intervenants au niveau des élèves de 4<sup>ème</sup> qui ont déjà vécu l'expérience en 5<sup>ème</sup>.

#### IV. MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

M Houalla souhaite interdire à tous les élèves de sortie de l'école en dehors du temps scolaire.

M Le Proviseur répond que l'ensemble des règlements intérieurs sera revu au niveau du réseau en 2015 suite aux premières réunions déjà effectuées. Une proposition de modification est demandée par le chef d'établissement en harmonie avec ceux des autres établissements de la MLF.

Il est demandé de remplacer la phrase suivante :

*Tout élève ayant au cours de l'année scolaire obtenu de par son comportement une sanction (avertissement, blâme ou exclusion) pourra ne pas être repris dans l'établissement l'année suivante.*

par la phrase :

*« Si un élève a été sanctionné d'un blâme ou d'une exclusion temporaire de 8 jours, la réinscription pour l'année scolaire suivante n'est pas de droit. Elle peut être accordée à titre exceptionnel, suite à un entretien entre le chef d'établissement, la famille et l'élève. »*

Le comité refuse de voter en demandant au moins 48 h de délai pour réflexion avant le vote.

Face aux avis exprimés très contradictoires M le Proviseur annule le vote et souligne son mécontentement face à la défiance de certains membres du conseil.

#### V. PREPARATION DE LA RENTREE 2015

M le Proviseur fait une lecture rapide du tableau de l'effectif des élèves pour la rentrée 2015-2016 :

-Admissions : déficit de l'effectif des élèves

M Houalla demande qu'elles sont les causes qui ont abouti à ce déficit d'effectif, M le Proviseur répond que plusieurs facteurs entrent en jeu.

Mme Abed propose de faire des actions publicitaires pour les inscriptions.

-Structure : organisation de classes à double niveaux en maternelle et élémentaire présentées au conseil d'école du 17 juin. Cylindrage à 3 classes en collège et lycée sauf en terminale avec 4 classes.

M Houalla relève la question des classes à double niveau, il note que c'était une décision parachutée, le membre du comité des parents n'était pas partenaire de cette décision de classes à double niveau au niveau des CM1, CM2. Il marque le refus du comité de cette nouvelle structure.

Mme Jouan informe les présents que parmi les 120 lettres reçues par Mme Crammer, dans 10 lettres seulement les parents refusent les classes à double niveau.

M Le Proviseur n'a pas de nouveaux arguments à ajouter, tout a été discuté au conseil d'école. M Bur l'adjoint au directeur de la mission laïque a notamment répondu sur le plan pédagogique à cette question.

M Joseph explique que cette structure existe dans plusieurs établissements scolaires du réseau et en France et propose de tenter l'expérience avant de juger.

Mme Baroud rappelle du cas de l'année passée, les élèves des classes à double niveau ont été réparties entre les classes, pourquoi ne pas faire la même chose cette année. M Joseph répond que la mission laïque a privilégié l'effectif et a décidé de ne pas avoir trop d'effectifs par classes.

-Horaires : Peu de modifications en 2015 : dédoublement 1h de maths et d'histoire géo arabe en troisième ; limitation de l'AP terminale à 1h classe ; cours de programmes libanais en terminales S facultatifs ; ouverture de l'italien en terminale.

-Personnels : arrivée de 3 nouveaux résidents (2 en français, 1 en SES) ; départ d'une enseignante en svt ; non reconduction d'un contrat en français, licenciement de 2 enseignantes et d'une personne code du travail au primaire.

-Calendrier scolaire : Rentrée scolaire des enseignants le 7 septembre, des élèves les 8 et 9.

## VI. CLIMATISATION

Mme Sarabi explique qu'un appel d'offre concernant la 2<sup>ème</sup> tranche de climatisation a été fait à la mi-décembre 2014. Pour permettre une large mise en concurrence nous l'avons publié conjointement sur l'Orient –Le- jour et Nahar, puis sur le site du lycée ainsi qu'afficher sur le panneau extérieur.

Trois sociétés ont répondu à l'appel d'offre, l'ouverture des plis s'est faite en présence du bureau d'étude DEP, du CAR, de monsieur le proviseur et de Mme Sarabi au mois de mai.

C'est la société Hiteck qui a été retenue. Le coût de la 2<sup>ème</sup> tranche de travaux s'élève à 415 000 \$.

La MLF a demandé de différer la mise en œuvre du projet de climatisation dans l'attente du résultat final de l'exercice budgétaire 2014-2015.

M Hage relève la question d'usage de la géothermie. Mme Sarabi répond qu'au niveau de la maintenance, la géothermie coûte cher. Elle ne convient pas aux établissements scolaires.

## VI. QUESTIONS DIVERSES

M Le Proviseur répond à la fin à la question qui n'a pas été abordée concernant les critères d'attribution des prix d'excellence et d'honneur. Il explique au niveau du collège décision d'attribuer un prix d'honneur et un prix d'excellence par classe, au niveau du Lycée, la décision est de récompenser les meilleures moyennes (les élèves qui avait au-dessus de 16).

M Houalla ajoute la question de création d'un comité culturel dans lequel les parents participent avec l'école pour pouvoir proposer des activités culturelles. M le proviseur suggère de revoir ce point avec son successeur.

Monsieur le Proviseur annonce son départ et remercie les membres présents en souhaitant le meilleur au Lycée A de Lamartine.

Sur ce, la séance est levée à 18h30.

Secrétaire de Séance

Dima Ghannoum

Le Proviseur

Vincent Bellard

